



**Maintien des règles départementales du mouvement !**

**Respect des prérogatives de la CAPD et des élus du personnel !**

**Non à une phase unique de mouvement avec obligation de vœux géographiques !**

### **Lettre pétition à la Directrice Académique**

Madame la Directrice Académique,

Les représentants des personnels unanimes vous demandent solennellement de retirer les propositions faites lors du GT CTSD du 5 mars 2019 remettant fondamentalement en cause les règles départementales du mouvement négociées depuis de longues années, ainsi que les prérogatives de la CAPD.

Les élus CAPD exigent le retrait immédiat de la proposition d'organiser de fait le mouvement sur une seule phase avec vœux "géographiques" obligatoires.

**Les élus du personnel refusent toute nomination d'office à titre définitif sur un poste non choisi qui serait obtenu par la formulation d'un vœu géographique et au mépris de tout choix de fonction.**

Nous sollicitons de votre part une réponse rapide à nos demandes, et, en fonction, nos organisations syndicales appelleront l'ensemble des personnels à la mobilisation.

**En conséquence, les syndicats CGT-Educ'action, SE-UNSA, SNUDI-FO, SNUipp-FSU appellent tous les collègues à signer et faire signer rapidement la pétition ci-après qui sera portée à la Directrice Académique lors d'un rassemblement mercredi 13 mars à 14h30 devant le rectorat.**

### **PETITION**

Nous, enseignants soussignés,

- > **refusons une phase unique** de mouvement avec obligation de vœux géographiques.
- > **refusons d'être affecté à titre définitif sur un poste non choisi**, dans une zone géographique et/ou sur tout type de fonction
- > **exigeons le maintien d'un mouvement transparent et équitable avec deux phases**,
- > **exigeons le rétablissement des prérogatives de la CAPD** et des élus du personnel,
- > **exigeons l'abrogation de la note de service ministérielle** sur le mouvement

Nom Prénom	signature

Merci de retourner cette pétition signée [21@se-unsat.org](mailto:21@se-unsat.org) avant le 13 mars ou à apporter au rassemblement mercredi 13 mars à 14h30 devant le rectorat.